

CHARTRE DE L'IHM-NORD

*Éveil, sagesse, 10 ans
ensemble (2014).*

PARTIE 1

Article 1 : Acceptation des Conditions Générales

Toute inscription aux formations de l'IHM-Nord entraîne la connaissance et l'acceptation intégrale des Conditions Générales de l'IHM-Nord, disponibles sur le site <https://www.ihm-nord.fr/conditions-generales-mentions-legales/> ou en pièce jointe de ce contrat d'inscription individuelle.

Article 2 : Responsabilité et Evaluation de Santé

L'IHM-Nord forme des personnes responsables. Aucun niveau de la formation ne permet de poser une évaluation de santé. En aucun cas, vous ne devez vous substituer à un avis ou à un traitement médical.

Article 3 : Terminologie et Pratiques Légales

Conformément à la législation française, seuls les médecins peuvent diagnostiquer et traiter des pathologies médicales. En tant que praticiens non-médecins formés par l'IHM-Nord, il est interdit d'utiliser des termes tels que "traitement", "guérison", ou de référencer directement des pathologies médicales. Les praticiens doivent se concentrer sur l'accompagnement de leurs clients dans un cadre de bien-être et de développement personnel, en évitant toute confusion avec un acte médical. Toute mention relative à un diagnostic ou une guérison pourrait être considérée comme exercice illégal de la médecine, conformément aux articles L.4161-1 du Code de la Santé Publique.

Article 4 : Certification et diplôme de Formation

Certaines formations donnent droit à un certificat de suivi ou diplôme. Ces certifications ou diplômes sont accordées uniquement sur démonstration de compétences techniques, d'une attitude sérieuse, rigoureuse, et du respect de cette charte. Le certificat ou le diplôme attestent de votre formation au sein de l'IHM-Nord, mais ils ne confèrent aucun statut professionnel reconnu par l'État.

Article 5 : Réinscription en Cas de Difficulté

En cas de difficultés d'apprentissage, les formateurs peuvent proposer une réinscription aux niveaux déjà suivis (*gratuitement, et sous réserve de disponibilité*) pour parfaire vos compétences. Vous avez également la possibilité de participer à nouveau aux formations déjà suivies, validées et payées dans leur intégralité (*moyennant 40€ par jour, sous réserve de disponibilité*).

Article 6 : Financement des Formations

L'IHM-Nord ne signe pas de convention avec les organismes d'État. Les formations peuvent être financées par l'employeur ou l'association de l'étudiant sur leurs fonds propres, sans participation de fonds publics.



CHARTRE DE L'IHM-NORD

*Éveil, sagesse, 10 ans
ensemble (2014).*

PARTIE 2

Article 7 : Nature des Formations

Les formations de l'IHM-Nord ne constituent en rien une thérapie, ni individuelle ni de groupe, et ne se substituent pas à un traitement médical ou psychologique. Si vous soupçonnez ou savez que vous souffrez d'un problème physique ou psychologique, vous devez suivre un traitement approprié jusqu'à rémission ou amélioration complète avant d'entamer une formation à l'IHM-Nord. l'IHM-Nord garantit que les personnes en situation de fragilité physique ou psychologique ne seront en aucun cas exploitées à des fins financières ou émotionnelles. Les formations sont conçues pour accompagner chacun dans un cadre d'apprentissage, en garantissant bienveillance et respect.

Article 8 : Droit à l'Image

L'IHM-Nord peut utiliser des photos ou vidéos des formations. Si vous ne souhaitez pas apparaître, manifestez votre refus au plus tard le premier jour de la formation.

Article 9 : Respect et Comportement

Le formateur a le plein choix de la méthode de formation et peut faire intervenir des personnes compétentes. Aucun enregistrement personnel (*audio ou vidéo*) n'est autorisé durant la formation. Tout manquement (*assiduité, respect, etc.*) peut entraîner un renvoi sans remboursement.

Article 10 : Engagement Contre les Dérives Sectaires

L'IHM-Nord s'engage fermement à prévenir toute dérive sectaire. Nous créons un environnement où chacun peut explorer et développer sa spiritualité en toute liberté, sécurité et sans jugement. L'IHM-Nord s'engage également à respecter les libertés individuelles. Chaque participant est libre d'adhérer ou de rejeter les idées présentées, sans pression ni manipulation. Toute forme d'emprise ou de contrôle psychologique est strictement interdite.



CHARTRE DE L'IHM-NORD

*Éveil, sagesse, 10 ans
ensemble (2014).*

PARTIE 3

Article 11 : Annuaire des Praticiens de l'IHM-Nord

L'IHM-Nord met à disposition de ses diplômés un annuaire des praticiens, accessible au public, pour améliorer leur visibilité et leur permettre de promouvoir leurs services. Pour figurer dans cet annuaire, chaque praticien doit respecter intégralement la charte éthique de l'IHM-Nord et les règles relatives à la terminologie médicale. Tout manquement aux critères éthiques ou toute utilisation de termes non conformes entraînera la non-validation de la fiche. L'IHM-Nord se réserve le droit de retirer toute fiche ne respectant pas ces conditions. Les praticiens doivent éviter toute promesse de guérison ou solution miracle. Toute mention de traitement médical, de pathologies, ou de résultats miraculeux entraînera la suppression immédiate de la fiche du praticien.

Article 12 : Acceptation de la Charte

En s'inscrivant, l'étudiant reconnaît avoir lu, compris et accepté cette charte ainsi que les Conditions Générales figurant en pièce jointe du contrat d'inscription individuelle. Ce document a valeur de contrat entre le signataire et l'IHM-Nord.

M. Mme, Melle (rayer la mention inutile)

Nom (en majuscule) :

Prénom :

Email :

A : **Le :**/...../.....



Signature du client



Institut d'Hypnose et de Magnétisme Nord®

260 rue Jean Jaurès - 59161 Escaudoevres - Siret 433 694 809 00040

Tél : 03 27 83 04 91 - secretariat@ihm-nord.fr